

5. Réduire les émissions de CO₂

A quels défis devons-nous répondre ?

L'Europe a pour objectif de réduire, d'ici 2030, ses émissions de CO₂ de 55 % par rapport aux niveaux de 1990. Il s'agit d'un défi ambitieux qui doit nous conduire à une Europe neutre en carbone d'ici 2025. L'industrie alimentaire souhaite y contribuer par une réduction annuelle relative de 1,5 % de ses émissions de CO₂. Nous remarquons que ces dernières années, les émissions absolues de CO₂ de l'industrie alimentaire ont légèrement augmenté. Si nous voulons inverser la tendance, il est nécessaire de trouver des alternatives au gaz naturel fossile pour générer de la chaleur.

Il ressort de l'étude sur le verdissement des vecteurs d'énergie (VLAIO, 2022) que l'électrification offre un potentiel énorme pour l'industrie alimentaire. Il y a cependant des conditions préalables importantes. Par ailleurs, les émissions de CO₂ provenant de l'ensemble de la chaîne agroalimentaire doivent également être réduites. Parmi les solutions que nous envisageons, nous pouvons notamment citer le carbon farming, mais aussi, plus largement, la compensation CO₂ par le cofinancement de mesures dans la chaîne, en échange de droits d'émission de CO₂. A cet effet, il est nécessaire de développer un cadre belge qui soit clair.

Que demandons-nous aux décideurs politiques pour la prochaine législature ?

Les industries alimentaires ont besoin de recevoir des informations claires et d'être soutenues et accompagnées pour réaliser la transition énergétique. Concrètement, voici ce que nous vous demandons :

Compétitivité

- Evitez de taxer les combustibles fossiles lorsque des alternatives valables ne sont pas encore disponibles ;
- Evitez la concurrence entre les différentes applications de la biomasse et donnez la priorité aux utilisations destinées à l'alimentation humaine et animale.

Partenariat gouvernement-industrie alimentaire

- Soutenez les entreprises avant-gardistes qui souhaitent tester des technologies pas encore matures ;
- Accompagnez les PME de l'industrie alimentaire au moyen d'informations techniques et d'un soutien administratif.

Administration plus efficace

- Développez un cadre législatif clair et cohérent avec des options politiques ; C'est seulement ainsi que les entreprises alimentaires pourront faire les bons choix d'investissement pour l'avenir, notamment entre l'électrification et l'hydrogène.
- Pour encourager davantage les entreprises alimentaires à collaborer avec d'autres maillons de la chaîne, elles doivent être en mesure de valoriser correctement leurs efforts. A cet égard, le fractionnement des objectifs entre les différents acteurs de la chaîne constitue un obstacle.

Que faisons-nous en tant qu'industrie alimentaire ?

Plus de 150 entreprises alimentaires participent aux accords énergétiques volontaires en Flandre et en Wallonie. Via un réseau d'apprentissage, Fevia rassemble les leaders de la réduction d'émissions de CO₂ du secteur pour échanger des idées et des stratégies. Avec le soutien de VLAIO, Fevia Vlaanderen va accompagner les entreprises alimentaires en vue du verdissement des vecteurs d'énergie. En Wallonie, Fevia Wallonie collabore avec le cluster Tweed et Wagralim pour attirer l'attention des entreprises agroalimentaires sur les questions climatiques et leur proposer des solutions. Nous produisons également plus de 75 000 MWh d'électricité renouvelable grâce à des panneaux solaires, des éoliennes ou des unités de bio-cogénération. Dans le cadre de l'élimination des gaz réfrigérants à forte teneur en CO₂, nous investissons dans de nouvelles installations avec des gaz alternatifs tels que l'ammoniac ou le CO₂ et assurons un système de détection systématique des fuites.

Quelles sont nos demandes aux décideurs politiques, par niveau de pouvoir ?

Flandre	Wallonie	Bruxelles	Fédéral	Union européenne
Développer un cadre et une méthodologie pour valoriser la compensation CO ₂ dans la chaîne alimentaire. Les entreprises alimentaires qui compensent le CO ₂ dans la chaîne selon cette méthodologie sont ainsi assurées que leurs efforts sont scientifiquement fondés et corrects.				
Accompagner + soutenir les PME au travers de la transition énergétique.			Eviter de taxer les combustibles fossiles tant des alternatives à part entière ne sont pas encore disponibles.	
Poursuivre l'accord sur la politique énergétique.	Renouveler l'accord de branche avec suffisamment de pragmatisme. Il est important que la méthodologie laisse une marge de manœuvre suffisante pour être mieux adaptée aux entreprises, car celles-ci n'ont pas toutes les mêmes besoins ou capacités.			
Se concentrer sur la production de la biomasse sur une surface limitée afin de réduire la concurrence entre les différentes applications de la biomasse.				
Ne pas soutenir les énergies renouvelables, à base de biomasse, qui perturberaient le marché des matières premières agricoles et mèneraient à une augmentation du prix des denrées alimentaires.				

Personnes de contact



Candice Joseph
Environmental Affairs & Energy
advisor
+32 491 72 42 47
cj@fevia.be



Ann Nachtergaele
Food Production &
Consumption Policy Director
+32 473 95 89 92
an@fevia.be